

Peut-on croire une vérité que l'on se démontre avec évidence par la raison ? Oui, certainement. La démonstration qui procède de la raison, n'empêche pas que l'intelligence, éclairée de la lumière surnaturelle de la foi, et docile au commandement de la volonté, qui obéit elle-même à l'action de la grâce, n'adhère à cette même vérité sur l'autorité de Dieu révélateur. Dans ce cas, il est vrai, l'objet matériel (1) de la science et de la foi, ou de cette double adhésion, est un seul et même objet, comme la spiritualité de l'âme, par exemple ; mais l'intelligibilité en est double : il est intelligible d'une évidence médiate, qui dépend de la démonstration, ou certain d'une certitude démontrée, et il est intelligible, ou plutôt croyable, en vertu du témoignage divin.

Il est revêtu d'un double éclat, qu'il tient, l'un de l'évidence, l'autre de l'autorité du témoignage. Il est donc à la fois intelligible et croyable.

Comme évident, il se rapporte à la raison qui le perçoit ; comme divinement témoigné, il se rapporte à l'habitude surnaturelle de la foi, pour être cru.

Comme intelligible, il peut être assez évident pour appeler une adhésion nécessaire, qui ne dépend plus du libre choix de la volonté ; comme croyable, ou en tant qu'il est affecté de l'autorité de Dieu révélateur, il est certain objectivement, mais il n'est pas évident ; de sorte que l'adhésion qui lui est donnée sous ce rapport reste libre.

Cette doctrine jette une vive lumière sur plusieurs vérités dont on ne se rend pas toujours assez distinctement compte, en particulier sur ce texte si profond, où saint Paul appelle la foi *argumentum non apparentium* (2).

Oui, la foi est une conviction, une conviction spéciale, à part, indépendante de la certitude que produit l'évidence, une conviction qui repose uniquement sur l'autorité du témoignage de Dieu, lors même qu'il s'agit de choses évidentes d'ailleurs.

Oui, la foi est la conviction des choses qui ne sont pas vues. Son objet est non apparent, *non apparentium* ; non pas qu'il soit

(1) L'objet matériel de la foi est la vérité que l'on croit sur le témoignage de Dieu. Il comprend tout et seulement ce qui est explicitement ou implicitement énoncé dans la révélation divine. N'oublions pas que la révélation, en offrant la vérité aux yeux de l'intelligence, ne demande pas que l'on perçoive cette vérité en soi, mais qu'on y adhère par la foi surnaturelle, sur l'autorité de Dieu révélateur.

(1) Heb. XI. I.